

Dossier suivi par :  
Pascale SERE  
Ref. : PA/2024- 34661

Le 04 décembre 2024

Objet : Convocation dématérialisée

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du comité syndical de l'Agence Landaise Pour l'Informatique qui se tiendra le :

**MERCREDI 11 DECEMBRE 2024 à 17 heures**  
**Salle 1<sup>er</sup> étage–Maison des communes**  
**(Tenue de la réunion en visioconférence et présentiel)**

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Gestion du personnel :

Délibération 01-01 : Protection sociale complémentaire – Adhésion au contrat collectif  
Délibération 01-02 : Protection sociale complémentaire – Montant de la participation prévoyance  
Délibération 01-03 : Protection sociale complémentaire – Montant de la participation aux risques santé  
Délibération 01-04 : Création poste permanent – Attaché territorial  
Délibération 01-05 : Création poste permanent – Adjoint administratif principal 1<sup>ière</sup> classe

2. Finances :

Délibération 02-01 : Approbation du règlement budgétaire et financier 2.0  
Délibération 02-02 : Autorisation sur les dépenses d'investissement  
Délibération 02-03 : Admission en non-valeur

3. Délibération 03 : Participations et Tarifs HT

4. Délibération 04 : Révision des statuts de l'Alpi

5. Délibération 05 : Convention de formation professionnelle entre l'Alpi et Coop'Alpha sur l'outil OSM

6. Délibération 06 : Nouveaux adhérents



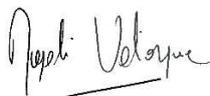
7. Délibération 07 : Lancement du marché portant sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des bibliothèques
8. Délibération 08 : Délibération définissant les conditions de partenariat et d'intervention de l'UGAP/ARCHE MC2/ALPI pour les logiciels de services à la personne
9. Délibération 09 : Adoption d'une démarche de numérique responsable au sein de l'Alpi
10. Délibération 10 : Convention de prestation pour les non-adhérents
11. Questions diverses

Afin de faciliter l'organisation de la réunion, je vous prie de bien vouloir confirmer votre participation ou de renvoyer le pouvoir ci-joint.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle réunion sera programmée.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes cordiales salutations.

Magali VALIORGUE



La Présidente de l'Alpi